

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024 A 19H00

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 12

Date de convocation : 11 octobre 2024

Présents : M. LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, Mme PHILIPPE, M. MAHEO, M. BOISDRON, M. HAMON, M. DONNIO, Mme LE GALLO, M. BRIAND, Mme RIBEIRO.

Absents excusés :

Mme Christelle GAUTHIER donnant pouvoir à M. Michel JOUAN
M. Franck JEGLOT

Absentes :

Mme Marie Paule BUZULIER
Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 19 heures 10.

Secrétaire de séance : Mme Fanny PHILIPPE

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 13 septembre 2024
- 2- Intervention de Mr André LE TUTOUR, référent régional des villes ambassadrices du don d'organes
- 3- Intervention de Mr Dominique BERNARD de l'ADAC : présentation de la zone 30 dans l'agglomération
- 4- Travaux : point sur les projets
- 5- Finances :
 - a. Finances : compte rendu de la rencontre avec Mme Chérifi, Conseillère aux Décideurs Locaux
 - b. Ligne de trésorerie : renouvellement du contrat N°10001456211
- 6- Questions diverses
- 7- Informations diverses

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 13 septembre 2024.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

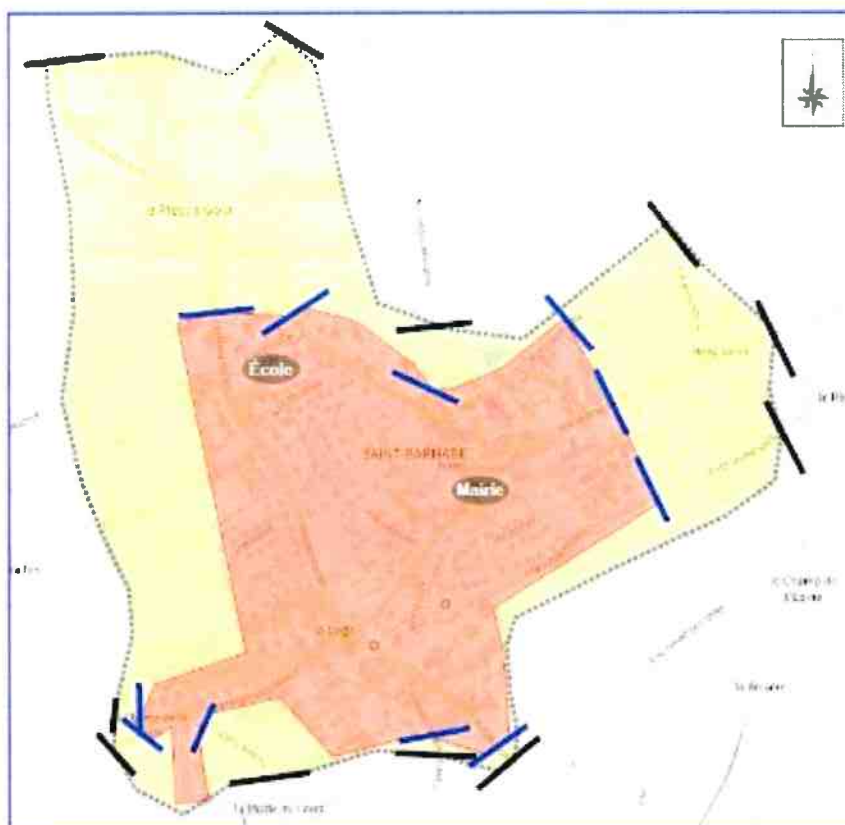
2-INTERVENTION DE MR ANDRE LE TUTOUR, REFERENT REGIONAL DES VILLES AMBASSADRICES DU DON D'ORGANES

Le conseil choisit de se compter parmi les 250 villes déjà ambassadrices du don d'organes et autorise le maire à signer la charte « VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES ».

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3- INTERVENTION DE MR DOMINIQUE BERNARD DE L'ADAC : PRESENTATION DE LA ZONE 30 DANS L'AGGLOMERATION

Le conseil approuve le périmètre de la zone 30 en agglomération et valide l'enveloppe budgétaire pour un montant de travaux de 18 720,00 € HT.



Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

4- TRAVAUX : POINT SUR LES PROJETS

Vu le montant des travaux et les financements non attribués, le conseil valide le lissage des travaux de réhabilitation de la salle omnisports sur les années 2025, 2026, 2027 en réalisant les travaux de toiture et sol ; sollicite le cabinet Boulet qui assure la Maîtrise d'œuvre afin de réviser le contrat de maîtrise d'œuvre ; décide de flécher les subventions Leader et Région « Bien vivre partout en Bretagne » sur le projet MAM.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5-FINANCES

Le Conseil donne son accord pour le renouvellement de la ligne de trésorerie -contrat N°10001456211. Il s'agit d'une ligne de trésorerie de 100 000 euros :

- Index Euribor 3 mois moyenné au 17/10/2024 : Euribor 3 Mois + 1 %-Euribor 3 Mois non flooré à zéro ; Dernier index connu de EURIBOR 3 M (15/10) : +3.215 % soit un taux (index+ marge) = 4.215 % et 0.25 % de frais, soit 250 €.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6-QUESTIONS DIVERSES

Néant.

7-INFORMATIONS DIVERSES

- arrêté entretien des trottoirs
- ville de Loudéac : utilisation des terrains de football
- repas du 11 novembre
- parc éolien des landes du tertre

Programme des vacances de la toussaint :

- mission argent de poche (2 semaines)
- ludothèque : 24/10/2024 -14h à 17h
- atelier numérique : 29/10/2024 – 14h

Agenda :

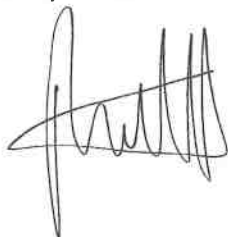
- projet MAM : présentation du projet le lundi 4/11/2024 en présence de : Cabinet Guillemin-CAF-PMI-Loudéac Communauté-Assistantes maternelles

-Prochain conseil municipal le vendredi 15 novembre à 20h30

Clôture de la séance : 22 heures 00.

A Saint-Barnabé, le 24 octobre 2024.

La Secrétaire de séance,
Fanny PHILIPPE



Le Maire,
Georges LE FRANC

